

Les partis se sont octroyé de jolis bonus

Deux députés dénoncent l'impact financier de la dernière réforme de l'État pour les formations politiques

Deux élus appellent les partis à participer aux efforts demandés à la population, alors qu'ils se sont octroyé tout l'inverse sous l'ère Di Rupo...

La bonne gouvernance est sur toutes les lèvres francophones, depuis trois semaines. Une centaine de propositions de réformes sont désormais discutées par le cdH, le MR et Ecolo. Elles balaient large. Mais il est au moins un chapitre qui en est absent: celui du financement public des partis.

Or, en Flandre, deux élus viennent de déposer un brûlot en la matière, sur le bureau de la Chambre. Ils s'appellent Verleir Wouters et Hendrik Vuyse. Vous voyez qui ils sont? Exact: ce sont ces deux députés qui ont claqué la porte de la N-VA en septembre dernier, après avoir été interdits d'encre s'exprimer sur le communautaire au sein de leur parti.

Ont-ils décidé de cracher dans la soupe? Possible. Ils n'en proposent pas moins de revoir à la baisse le financement public octroyé aux partis (lire par ailleurs). Et dénoncent surtout le bonus discret que ceux-ci se sont octroyés, dans le cadre de la dernière réforme de l'État, conclue sous le gouvernement Di Rupo.

Grâce à elle, «le financement public des partis – dotation et subventions aux groupes – est passé de 56,5 millions d'euros à 60,8 millions d'euros», soit 4,3 millions d'euros supplémentaires, fustigent-ils. «Si on y ajoute toutes les autres formes de subventions, notamment celles des conseils provinciaux, on atteint même 69 millions d'euros».

COLLABORATEURS

Et encore: ce calcul ne tient pas compte des collaborateurs attribués aux élus par les différents parlements.

«A titre de comparaison, aux Pays-Bas, les subventions octroyées par l'État aux partis politiques sont plafonnées chaque année. En 2016, elles avoisinaient 16,5 millions d'euros», ajoutent-ils, parlant chez nous d'un financement «plus que royal». Pour asséner tout cela, ils se basent sur une étude de deux universitaires flamands connus, Jef Smulders et Bart Maddens.

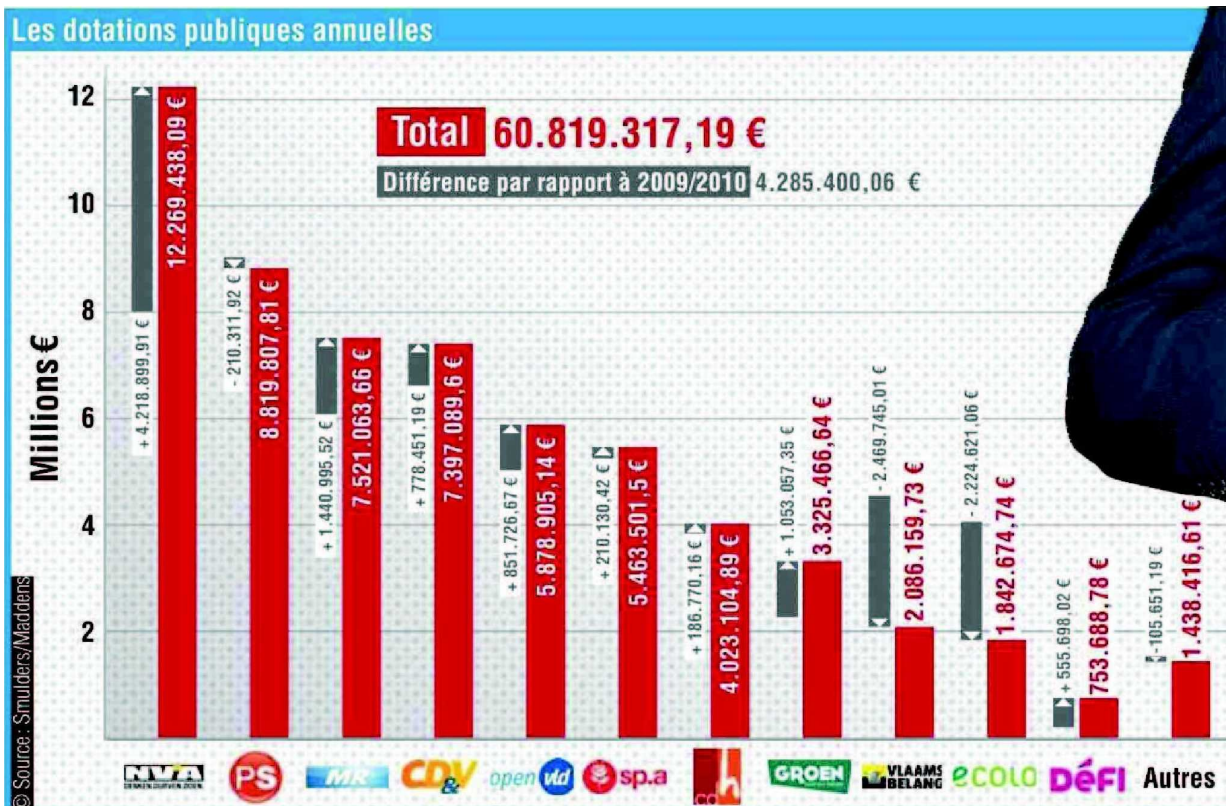
Comment la sixième réforme de l'État a-t-elle réussi à gonfler l'argent public octroyé aux partis de ces fameux 4,3 millions d'euros? En deux temps, expliquent les députés. Un: le montant obtenu par voix récoltée aux élections pour la Chambre a été doublé. Et deux: un montant supplémentaire a été alloué pour ceux qui sont également représentés au Sénat.

12,3 MILLIONS POUR LA N-VA

«Les partis ont donc profité de la réforme de la sixième réforme de l'État pour accroître considérablement leur financement», dénonce le tandem Wouters-Vuyse. «Cette situation a même pour conséquence que des partis ayant perdu les élections de 2014, comme le cdH et le S.P.A, ont malgré tout vu leurs dotations augmenter». Mieux: «Pour la première fois, la subvention annuelle octroyée à un parti atteint la somme astronomique de 12,3 millions d'euros»...

Ce parti, c'est la N-VA. Elle a gagné 4,2 millions d'euros de plus suite à son succès électoral de 2014 couplé à la hausse des subventions décidée sous... une réforme de l'État qu'elle a pourtant conspuée. Les nationalistes flamands arrivent désormais bien loin devant le PS et ses 8,81 millions d'euros annuels, talonné par le MR et ses 7,52 millions. ●

CHRISTIAN CARPENTIER



Réforme proposée

12 millions à économiser

« On ne peut pas demander des efforts à la population et refuser, en tant que parti politique, de consentir le même effort », plaident les deux députés désormais indépendants. Pour eux, les formations « ont une fonction d'exemple: les travailleurs ne sont pas les seuls à devoir vivre selon leurs moyens, les partis politiques doivent en faire de même ». Siégeant à la Chambre, ils dé-

posent donc une proposition de révision des dotations octroyées par le niveau fédéral, qui représentent 39,2 % du total de l'argent reçu. Actuellement, chaque parti y a droit à un forfait 125.000 euros, majoré de 50.000 euros s'il est représenté par au moins un sénateur. S'y ajoute un montant de 2,5 euros par vote valable exprimé en sa faveur aux élections, et 1 euro

de plus si de nouveau un sénateur est présent.

Ces montants sont indexés. Le forfait de la Chambre est donc actuellement de 175.029 euros, majoré de 70.012 euros si on a un sénateur. Une voix à la Chambre rapporte 2,99 euros, augmenté dans le même cas de 1,20 euro.

Le tandem propose de revoir cela à la baisse. La majoration de

70.012 euros serait supprimée, de même que celle de 1,20 euro. Et le montant de 2,99 euros par vote valable serait progressivement ramené à la moitié, d'ici 2019. Cela permettrait d'économiser 11,78 millions d'euros sur les 29,17 millions actuellement distribués par ce mécanisme.

Ils invitent les autres parlements à faire le même exercice... ●

CH. C.

Trésors de guerre

Des patrimoines royaux

Les deux chercheurs cités par le tandem de députés se sont également penchés sur le patrimoine des partis politiques. Après l'avoir établi pour l'année 2013, ils ont réalisé une si-

Même s'ils perdaient les élections de 2019, PS et N-VA auraient de quoi tenir jusqu'en 2024

mulation de la façon dont il aura évolué d'ici 2018.

Comment? Tout simplement en tenant compte des dotations qui leur seront versées d'ici-là. Et en prenant évidemment en considération que, comme il n'y a pas d'élections dans la période 2014-2018, les formations dépenseront peu. Elles se constitueront même un joli bas de laine. Ceci ne tient évidemment pas compte d'éventuelles mauvaises opérations financières ou immobilières qu'elles

pourraient déplorer par mauvaise gestion de leurs actifs.

Le résultat de ces calculs est assez saisissant. En cinq ans, le trésor de guerre des partis bénéficiant d'élus passerait ainsi de 108 à 188 millions d'euros. Soit un bond de près de 75%! Seul le Vlaams Belang, qui

a essuyé une cinglante défaite électorale en 2014, recule d'un peu moins d'un million d'euros. Tous les autres progressent, le champion hors catégorie étant la N-VA après son raz-de-marée de 2014, qui engrange 24,9 millions d'euros de plus!

38 % DU TOTAL À DEUX

« Les deux partis les plus riches, le PS et la N-VA, affichent une nette progression », confirment les deux députés. « Leur part augmente aussi proportionnellement. Alors qu'en 2013, ils possédaient ensemble 29,3 % du patrimoine des partis, cette proportion atteint 38 % en 2018 ».

Et encore. Selon les chercheurs dont ils s'inspirent, les 43 millions d'euros de la N-VA pourraient être sous-estimés. Le parti pourrait sans doute épargner

plus encore. De fait, si on n'a pas encore l'état de son patrimoine en 2016 validé par la Cour des comptes, en 2015 il s'élevait déjà à 42 millions d'euros! Le PS, par contre, semblait un peu plus à la traîne avec 15,7 millions

« En définitive, que ces deux partis les plus riches gagnent ou non les élections de 2019 n'importe guère. Leur trésor de guerre leur permet de tenir, sur le plan organisationnel, jusqu'aux élections de 2024 »...

Les députés reprochent aussi l'évolution financière des formations sur un plan philosophique. Selon eux, ils se sont mués en « sociétés immobilières acquérant des immeubles ». On constate aussi de grosses différences dans leurs dépenses en personnel. Le PS y consacrerait 36,6 % de ses moyens (notamment dans son centre d'études), contre 19 % pour la N-VA, qui utiliserait davantage les collaborateurs payés par les parlements pour le fonctionnement du parti. Ce qui constitue à leurs yeux une curieuse interprétation du financement public. ●

CH. C.

Le patrimoine des partis

